

## **REUNION PUBLIQUE DU 29 AVRIL 2024**

Accueil de loisirs sans hébergement  
Présentation du scénario d'implantation

# Cahier des charges présenté en réunion publique du 18/04/23

## LA CONFIGURATION L'EMPLACEMENT

Zone urbanisée,  
Équipement centralisé,  
à proximité des  
commodités et  
équipements

## LES ACTIVITÉS

Importance  
du projet  
pédagogique



## LES EXTÉRIEURS

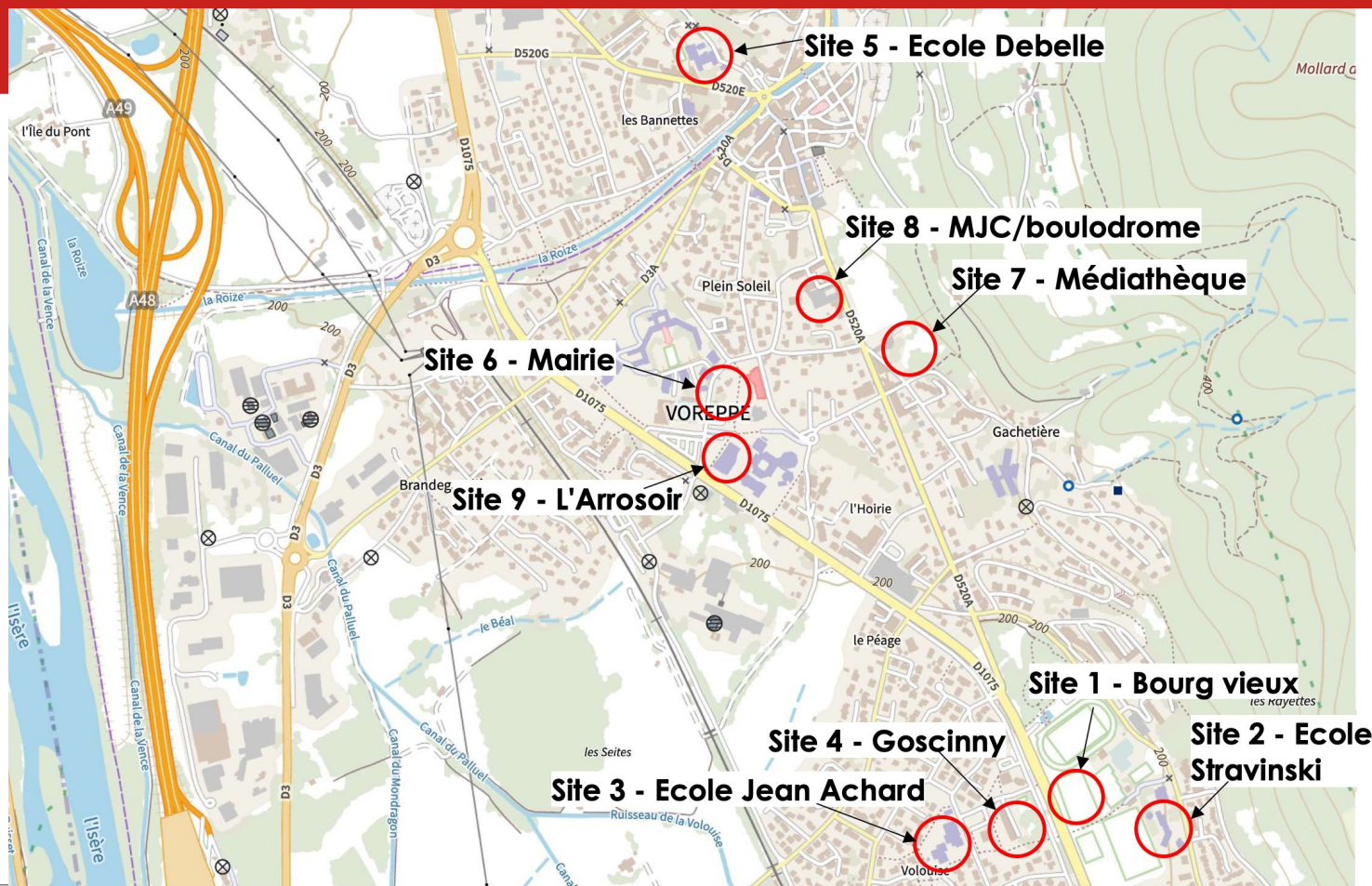
Importance des extérieurs,  
espaces ombragés  
et végétalisés

## L'INTÉRIEUR

Équipement hybride,  
mutualisé et modulable  
(ex : usage commun de locaux,  
espace festif, salle de réunion)

# Pistes explorées

9 sites



# Sur la base de critères

## Potentiel de l'emplacement

- Accès aux équipements
- Qualité des extérieurs
- Confort d'été

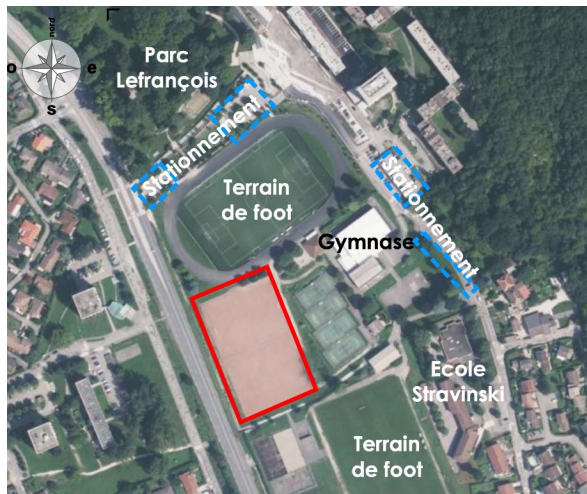
## Contraintes administratives et financières

- Nature du projet : réhabilitation des locaux existants, construction en neuf, acquisition de terrain
- Enjeux de dénaturation

## Potentiel de mutualisation de l'équipement

- Recherche d'un taux d'occupation maximisé

# Bourg vieux



# Ecole Stravinski



Critères de sélection	Site N°1 Bourg Vieux	Site N°2 Ecole Stravinski
Potentiel de l'emplacement	±	±
Potentiel de mutualisation de l'équipement	✓	✗
Contraintes administratives et financières	✗	✓

# Achard

# Goscinny



Critères de sélection	Site N°3 Ecole Jean Achard	Site N°4 Goscinny
Potentiel de l'emplacement	±	±
Potentiel de mutualisation de l'équipement	✗	✓
Contraintes administratives et financières	✓	✗





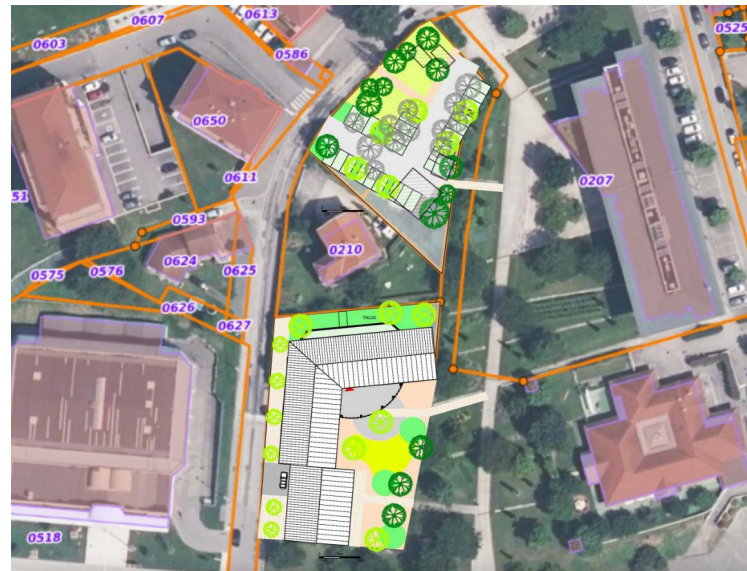
Critères de sélection	Site N°7 Média- thèque	Site N°8 MJC Boulo- drome
Potentiel de l'emplacement		
Potentiel de mutualisation de l'équipement		
Contraintes administratives et financières		



# Une exploration plus poussée de la faisabilité sur 2 sites : Mairie



Critères de sélection	Site N°6 Mairie
Potentiel de l'emplacement	✓
Potentiel de mutualisation de l'équipement	±
Contraintes administratives et financières	✗



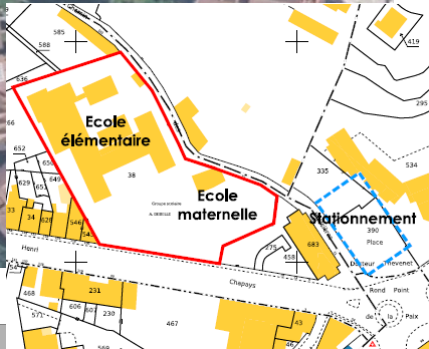
Projection  
financière du projet :  
4,8M€



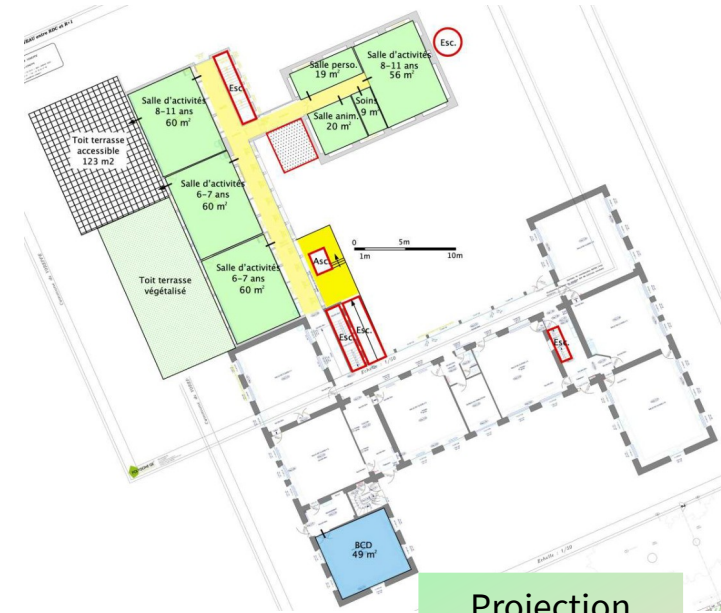
# Une exploration plus poussée de la faisabilité sur 2 sites : Debelle



Parc  
" Ginette et  
Georges Durand "



Critères de sélection	Site N°5 Ecole Debelle
Potentiel de l'emplacement	✓
Potentiel de mutualisation de l'équipement	✓
Contraintes administratives et financières	✓



Projection  
financière du  
projet :  
3,3M<sup>€</sup>

# Bilan de faisabilité des scénarios

Critères de sélection	Site N°1 Bourg Vieux	Site N°2 Ecole Stravinski	Site N°3 Ecole Jean Achard	Site N°4 Gosciny	Site N°5 Ecole Debelle	Site N°6 Mairie	Site N°7 Médiathèque	Site N°8 MJC Boulodrome
Potentiel de l'emplacement	±	±	±	±	✓	✓	✓	±
Potentiel de mutualisation de l'équipement	✓	✗	✗	✓	✓	±	✗	✗
Contraintes administratives et financières	✗	✓	✓	✗	✓	✗	✗	±
Conclusions					✓			

# Le scénario retenu : une implantation sur le groupe scolaire Debelle et la possibilité d'intégrer la réhabilitation de l'école

## Légende :

- ALSH
- Ecoles
- Zones mutualisées



- 1) Une implantation de l'ALSH avec des espaces propres et adaptés aux tranches d'âge.
- 2) Un emplacement qui répond au cahier des charges avec une proximité des équipements sportifs et culturels, mais aussi proche de la nature.
- 3) Une mutualisation poussée de différents espaces (restauration, extérieurs et plateau sportifs, sanitaires, salle de motricité...)
- 4) Une préservation des surfaces des écoles, tout en intégrant au projet une proposition de rénovation de la partie élémentaire pour ainsi préserver le patrimoine.

# Comparatif de surfaces

Surfaces actuelles		Répartition des surfaces avec implantation de l'ALSH	
Élémentaire : Occupation école	971 m <sup>2</sup>	Élémentaire : Occupation école	1030 m <sup>2</sup>
Maternelle : Occupation école	1 059 m <sup>2</sup>	Maternelle : Occupation école	960 m <sup>2</sup>
Surface inoccupée Dont élémentaire Dont maternelle	775 m <sup>2</sup> 554m <sup>2</sup> 261m <sup>2</sup>	ALSH Dont élémentaire Dont maternelle	670 m <sup>2</sup> 460 m <sup>2</sup> 210 m <sup>2</sup>
Espaces mutualisés Restauration	585 m <sup>2</sup>	Espaces mutualisés Mater + élem + resto	790 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>3 450 m<sup>2</sup></b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 450 m<sup>2</sup></b>

# Les prochaines étapes

## 1/ Rédaction du programme définitif :

- avec l'équipe d'animation pour la partie ALSH
- avec les équipes enseignantes pour la dimension réhabilitation de l'école

**en cours**

## 2/ Calendrier opération

- Procédure marché public (choix maîtrise d'œuvre, consultation entreprise, études et diagnostics)

**Lancement des travaux 2ème semestre 2026**

## 3/ Focus coûts

### une opération à 5 M°€

- Un nouvel accueil de loisirs qui répond au cahier des charges
- Un groupe scolaire totalement réhabilité